



## SÉCURITÉ

### INTERVENTIONS D'ENTREPRISES EXTERIEURES PARTAGE DES « BONNES PRATIQUES » D'UN DONNEUR D'ORDRE

#### OBJECTIFS

Connaître les obligations des donneurs d'ordre vis à vis des entreprises extérieures.  
Acquérir des « bonnes pratiques » dans l'usage du Plan de Prévention/Autorisation de travail/Permis spécifiques avec les entreprises extérieures.  
Questionner ses pratiques actuelles.

#### CONTENU PÉDAGOGIQUE

##### LA SÉCURITÉ DES SALARIÉS D'ENTREPRISES EXTÉRIEURES : UN ENJEU POUR TOUS !

##### LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE – DONNONS DU SENS À LA RÉGLEMENTATION !

- › Articles L.4511-1 & art. R.4511-1 à R.4515-11 du code du travail.
- › Arrêté du 19 mars 1993.

##### LES EXIGENCES DE LA RÉGLEMENTATION

- › Approche pédagogique ludique permettant l'appréhension de la réglementation issue du code du travail
  - Dispositions générales : l'appel d'offre (A/O)
  - Mesures préalables à l'exécution d'une opération :
    - L'inspection commune préalable (ICP)
    - Le plan de prévention (PdP)
  - Mesures à prendre pendant l'exécution des opérations : suivi de l'intervention
  - Le rôle des « Instances Représentatives du Personnel » (IRP)
  - Cas particulier des opérations de chargement/déchargement : le protocole de sécurité
  - Comparaison entre « Plan de prévention » et « Plan Général de Coordination »
  - La certification MASE-UIC
  - L'évolution de la jurisprudence récente (avec ses conséquences pour l'employeur, ses délégataires et les travailleurs).

##### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- › Basée sur une approche « ludique » favorisant la mobilisation des participants autour de la réglementation permettant ainsi de questionner ses propres pratiques.

#### Coordonnées

CPE Lyon Formation Continue

41 rue Garibaldi – 69006 LYON

04.72.32.50.60



#### DURÉE

1 jour  
7 heures

#### SESSIONS

Nous consulter



#### FRAIS D'INSCRIPTION (DÉJEUNER INCLUS)

815 € HT



#### PRÉREQUIS & PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne devant diriger des travaux de sous-traitance : chefs de projets, chargés de travaux, responsables de services généraux, animateurs de sécurité....